

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE AEVA

en date du 14/03/2023

ORDRE DU JOUR :

1^{ère} partie :

1) Bilan des actions menées

2) Bilan financier

2^{ème} partie :

1) Présentation des évènements programmés & Discussions autour des projets et problèmes rencontrés

3^{ème} partie :

1) Démission du bureau, dissolution du CA

2) Election du bureau, et d'un nouveau CA

4^{ème} partie :

1) Questions diverses

I-1) Bilan des actions menées

En préambule, Mr le Président, a tenu à préciser que l'invitation à L'AG était non nominative et publique soit ouverte à qui le souhaite. Il regrette, dès lors, l'absence d'élus des diverses municipalités concernées par le champs d'action d'AEVA mais salue la présence de nombreux membres, acteurs économiques et de Perrine Daniel, qui s'investit au titre de la redynamisation la ville de Les vans.

*Cette année AEVA a organisée le marché des vanniers qui a été plutôt bien réussi. Toutefois quelques ajustements sont à faire pour en améliorer la qualité. (NRDL : notamment en terme de communication et sur les placements)

*Conjointement, avec la Mairie des Vans, le shopping remboursé a été organisé et a rencontré un certain succès. AEVA se propose d'en reprendre l'organisation et voir même de le dupliquer au printemps (projet 2024)

*Le vin chaud organisé lors du marché de Noël n'a pas eu le succès escompté : les modalités d'organisation sont à revoir

Didier nous informe qu'une réunion avec l'association des commerçants de Joyeuse est prévue

2) Bilan financier

Alexis, Trésorier nous informe que le bilan financier est positif, Mais que les rentrées sont trop insuffisantes pour être en mesure de porter plus de projets. (cf bilan en PJ)

Il a été proposé une augmentation de cotisation à hauteur de 30 euros /an, et de se mettre en quête de mécènes pour les futurs projets.

II-1 Présentation des évènements programmés & discussions autour des projets et problèmes

* Marché des vanniers programmés le 11/06/2023 : une réunion d'organisation est prévue le 6 avril. Des bénévoles sont bien sûr, d'ores et déjà, sollicités.. Faites-vous connaître !

* Shopping remboursé sera reconduit en fin d'année et si les municipalités sont partantes (financement) étiré aux communes de Chambonas et des Assions où nous avons des adhérents.

* Projet d'un salon Bien-être, sport et santé sur la zone Balagère à Chambonas (date non fixée)

* Loto estival sur la place Léopold Ollier au centre des Vans date posée au 10 septembre 2023

* Vin et chocolat chauds au marché de Noël

Lors de cette présentation, beaucoup de superbes idées ont émané de l'assemblée :

Idée d'un calendrier partagé, d'un concours de pétanque organisé par les cafetiers, d'une fête de la musique commune, d'une course de caisses à savon...

Enfin, l'envie d'autres associations de mutualiser les efforts pour améliorer l'efficacité et la qualité des animations.

L'atelier pluriel nous informe d'un salon du livre...date à venir

Face à cet engouement, nous avons donc choisi de créer un questionnaire anonyme ou non (à guise) pour nous faire part de toutes idées, propositions et dispositions.. (cf PJ)

Quant aux problèmes rencontrés , ils restent essentiellement au niveau de l'organisation des évènements musicaux (niveau sonore) et du stationnement. Monsieur, le Président, propose d'organiser une réunion avec la municipalité et rappelle qu'il y a eu une première réunion publique et bientôt une seconde pour la création d'un collectif associatif qui aura notamment vocation à agir sur ces points .

III-1) Démission du bureau, dissolution du CA

L'ensemble du bureau démissionne et le CA est dissout

2) Election du bureau, et d'un nouveau CA :

Au CA, se proposent : MR Chat Romuald, Mr Alary Philippe, Mr Martin Jérémy, Mr Marc Dorian,
Me De Dym Florence, Mr Bres Bruno, Mr Lasherme Thibault, Mr Dumas Renaud, Me Kara Aurélie

Les Membres du CA sont élus à l'unanimité

Au Bureau , se proposent :

Président : Mr Saint-André Didier

Trésorier : Mr Roux-Guri Alexis

Vice-trésorière : Me Lasherme Xavière

Secrétaire : Me Loisel-Nicolas Séverine

Vice-secrétaire : Me Richard Maud

Le bureau est élu à l'unanimité.

IV-1) Questions diverses :

Est-il possible que AEVA puisse mettre à disposition un recours juridique en cas de situation
« critique » avec un commerçant qui en organisant une manifestation aurait des soucis ?

Réponse du Bureau : ***Il parait difficile vu les moyens financiers actuels de AEVA d'offrir les services d'un avocat. Cependant, le bureau va contacter son assureur afin de connaître l'envergure de la »protection juridique « souscrite.***

Comment aider AEVA ?

En proposant son temps, son énergie et ses aptitudes (exemple digital)... toutes les bonnes volontés sont acceptées et appréciées !!

20h30 la séance est levée, le verre de l'amitié partagé

